



**MUNICIPALITÉ DE LA VISITATION- DE-L'ÎLE-
DUPAS PROCÈS VERBAL
Séance régulière du 4 décembre 2017**

En présence de : Mme Marie-Pier Aubuchon, mairesse

Des conseillers : Mme Anne-Marie Cyr, conseillère no 1
M. Simon Deguise, conseiller no 4
Mme Maryse Courchesne, conseillère no 6

En l'absence de : M. Maurice Désy, conseiller no 2
Mme Nancy Majeau, conseillère no 5

Mme Sylvie Toupin, agit à titre de secrétaire d'assemblée

1. Ouverture de la séance

- La mairesse ouvre la séance à 19 :30 heures par une courte réflexion.

2. Adoption de l'ordre du jour

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption du procès-verbal de la séance du 2 octobre et du 13 novembre 2017**
4. **Administration**
 - 4.1 Adoption des dépenses de novembre 2017
 - 4.2 Factures à payer
 - 4.3 Propriétés endettées envers la municipalité
 - 4.4 Bélanger Sauvé, renouvellement ententes 2018 :
Cour municipale et dossier général
 - 4.5 Renouvellement assurances
 - 4.6 a) Maire suppléant, b) signataires au compte
 - 4.7 Rapport eau potable 2016
 - 4.8 Formation élus FQM
 - 4.9 Formation ADMQ loi 122
 - 4.10 Dépôt intérêts pécuniaires
 - 4.11 Calendrier séances ordinaires 2018
 - 4.12 Renouvellement adhésion Chambre de commerce Berthier
 - 4.13 Correspondance
 - a) Carrefour place aux jeunes d'Autray
 - b) Nez Rouge
 - c) Fille d'Isabelle, brunch annuel
 - d) Société Autisme
 - e) Journée persévérance scolaire, Crévale
 - f) Centre prévention suicide Lanaudière
 - g) Maison de la famille Berthier
 - h) Randa Remerciements
 - i) Chorale de Noël
5. **Sécurité publique**
 - 5.1 Représentant CSI, MRC de D'Autray
 - 5.2 Formation plan mesure urgence
6. **Transport/Voirie**
7. **Urbanisme**
 - 7.1 Rapport urbanisme octobre et novembre 2017
 - 7.2 Nomination membre du conseil au CCU
8. **Loisirs et culture**
 - 8.1 Nomination représentant SRPB
 - 8.2 Représentant réseau Biblio
 - 8.3 Nomination représentant SCIRBI
9. **Sujets divers**
10. **Période de questions**
11. **Levée de l'assemblée**

208-2017

Il est proposé par Mme Anne-Marie Cyr
Appuyé par Mme Maryse Courchesne

Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel quel.

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017

209-2017 Il est proposé par M. Anne-Marie Cyr
Appuyé par M. Simon Deguise

Et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas approuve le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017.

210-2017 Il est proposé par Mme Maryse Courchesne

Et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2017.

4. Administration

4.1 Adoption des dépenses du mois de novembre 2017

211-2017 Il est proposé par Mme Maryse Courchesne
Appuyé par Mme Anne-Marie Cyr

Et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas adopte les dépenses et salaires du mois de novembre 2017 au montant totalisant 78 187.06\$.

4.2 Factures à payer

Considérant les factures à payer totalisant un montant de 22 134.59\$;

212-2017 Il est proposé par Mme Anne-Marie Cyr
Appuyé par M. Simon Deguise

Il est donc résolu unanimement et adopté que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas autorise le paiement des factures pour décembre 2017.

4.3 Propriétés endettées

Dépôt de document

Considérant le dépôt de document des propriétés endettées envers la municipalité;

213-2017 Il est proposé par M. Simon Deguise
Appuyé par Mme Maryse Courchesne

Il est donc résolu unanimement et adopté que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas fasse le suivi de certains dossiers.

4.4 Bélanger Sauv , renouvellement ententes 2018 :

Cour municipale et dossier général

Dossier cour municipale

Attendu que la municipalité a mandaté le cabinet Bélanger Sauvé pour les services de procureurs devant la Cour municipale de la MRC de D'Autray pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017;

Attendu que le cabinet Bélanger Sauvé offre de renouveler le mandat pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018;

Attendu que la municipalité considère avantageuse la dite offre de service et est satisfaite des services rendus;

En conséquence,

214-2017

Il est proposé par M. Simon Deguise
Appuyé par Mme Anne-Marie Cyr

Et résolu unanimement que la municipalité mandate le cabinet Bélanger Sauvé de Joliette pour la représenter devant la Cour municipale de la MRC de D'Autray selon les termes de l'offre de service pour la période de 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, laquelle comprend les éléments suivants :

- Toutes communications téléphoniques avec les élus et officiers de la Municipalité relativement aux plaintes pénales, à l'émission des constats d'infraction et à leur gestion devant la Cour municipale et la MRC, incluant les contacts téléphoniques avec la greffière et les autres officiers de la Cour municipale;
- La réception et la vérification des projets d'avis d'infraction de constats d'infraction et de rapports d'inspection , relatifs au traitement d'une plainte pénale devant la Cour municipale de la MRC;
- Toutes les vacations devant la Cour municipale, quel qu'en soit le nombre en cours d'année;
- Toutes les démarches relatives à l'assignation des témoins lorsque cela s'avérera nécessaire;
- Les entrevues avec les témoins et les officiers de la Municipalité préalablement à la présentation d'une preuve en Cour municipale;
- Toute rencontre avec les élus, à la demande de ceux-ci, relativement à la gestion des dossiers de plaintes pénales de la Municipalité auprès de la Cour municipale de la MRC;
- Le tout pour un montant global et forfaitaire de 500\$ plus taxes et déboursés pour la période susmentionnée.

Adoptée

Dossier général

Attendu que la municipalité souhaite maintenir l'entente de services forfaitaires qui existe présentement Avec le cabinet Bélanger Sauvé de Joliette;

Attendu que dans cette perspective le procureur de la municipalité, nous a fait parvenir une proposition, datée du 17 octobre 2017, valide pour toute l'année 2018;

Attendu que cette proposition fait état des services juridiques suivants, mis à la disposition de la municipalité moyennant une charge forfaitaire :

- Les communications téléphoniques avec la municipalité, qu'il s'agisse du maire ou du directeur général et des inspecteurs et ce, dans quelque dossier que ce soit impliquant la municipalité, qu'il s'agisse de dossiers généraux ou de dossiers spécifiques;
- Toute opinion verbale fournie par l'un des avocats du cabinet, dans les domaines courants qui n'impliquent pas l'analyse de documents ou de dispositions égales ou jurisprudentielles particulières;
- La préparation du rapport annuel auprès de vos vérificateurs, en conformité avec les dispositions du Code municipal et la pratique établie entre l'Ordre des comptables agréés et le Barreau du Québec;
- Le support légal requis par le personnel de la municipalité en période électorale incluant l'accès à un avocat du bureau à l'occasion de la journée de vote par anticipation et lors de la tenue du scrutin;
- Tout autre service mineur dans le domaine juridique suivant la pratique habituelle qui existe dans le cadre d'une entente de ce type (forfaitaire), tel que référence à des documents ou informations relatives à des points sur lesquels nous croyons qu'il y a intérêt à attirer l'attention de la municipalité, incluant la transmission de certains textes, lorsqu'ils sont disponibles.

Attendu qu'il appert que cette proposition est avantageuse pour la municipalité;

Attendu que la directrice générale atteste que les crédits nécessaires sont disponibles à même le fond général de la municipalité.

Par ces motifs,

215-2017

Il est proposé par Mme Maryse Courchesne
Appuyé par M. Simon Deguise

Et résolu unanimement

1. Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante pour valoir à toutes fins que de droit;
2. Que la municipalité retienne la proposition de services du cabinet Bélanger Sauvé de Joliette relativement à l'entente de type forfaitaire mensuel, telle que décrite dans l'offre du 17 octobre 2017 pour un montant de 200\$ par mois et ce, pour l'année 2018.

4.5 Renouvellement assurances

Attendu que nous avons reçu l'offre de renouvellement de nos assureurs, Groupe Ultima Inc (MMQ), pour l'année 2018;

Attendu que le montant total de la facture s'élève à 5 967\$ et que les couvertures nous conviennent;

Par ces motifs,

216-2017

Il est proposé par Mme Maryse Courchesne
Appuyé par Mme Anne-Marie Cyr

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas accepte l'offre de renouvellement des assurances tel que présentée en date du 17 octobre 2017.

Adopté

4.6 a) Mairesse suppléante

Attendu que le 5 novembre dernier les élections générales ont modifié la composition du conseil municipal;

Par ces motifs,

217-2017

Il est proposé par Mme Maryse Courchesne
Appuyé par M. Simon Deguise

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas nomme à titre de mairesse suppléante Mme Anne-Marie Cyr et par conséquence, substitut de la mairesse à la MRC de D'Autray.

Adopté

b) Signataires au compte de la municipalité

Attendu que le 5 novembre dernier les élections générales ont modifié la composition du conseil municipal;

Attendu que de ce fait nous devons remplacer les signataires au compte de la municipalité;

Par ces motifs,

218-2017

Il est proposé par M. Simon Deguise
Appuyé par Mme Maryse Courchesne

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas nomme comme signataires au compte les personnes suivantes :

-Mme Marie-Pier Aubuchon, mairesse en remplacement de M. François Drainville;

-Mme Anne-Marie Cyr, pro- maire en remplacement de M. Yvon Poirier;

-Mme Sylvie Toupin demeure en poste et signataire en tant que directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adopté

4.7 Rapport eau potable 2016

Dépôt de document

4.8 Formation élus FQM

Attendu que le 5 novembre dernier les élections générales ont modifiés la composition du conseil municipal et que certains élus n'ont pas suivi la formation en éthique dispensée par la FQM;

Par ces motifs,

219-2017

Il est proposé par Mme Anne-Marie Cyr

Appuyé par M. Simon Deguise

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas autorise Mme Marie-Pier Aubuchon, Mme Anne-Marie Cyr et M. Simon Deguise à s'y inscrire au frais de la municipalité.

Adopté

4.9 Formation ADMQ loi 122

Attendu que la nouvelle loi 122 modifie certaines facettes de l'administration municipale;

Par ces motifs,

220-2017

Il est proposé par Mme Maryse Courchesne

Appuyé par M. Simon Deguise

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas autorise Mme Sylvie Toupin à s'inscrire à la formation de 2 jours donnée par l'ADMQ en janvier ou février prochain et ce aux frais de la municipalité.

Adopté

4.10 Dépôt intérêts pécuniaires

Dépôt de document

-Mme Marie-Pier Aubuchon

-Mme Maryse Courchesne

-Mme Nancy Majeau

-M. Maurice Désy

-Mme Anne-Marie Cyr

-M. Simon Deguise

4.11 Calendrier séances ordinaires 2018

Attendu la proposition suivante pour le calendrier des séances ordinaire du conseil pour l'année 2018;

CALENDRIER – SÉANCES ORDINAIRES 2018		
JOUR	DATE	HEURE
Lundi	8 janvier	19 :30h
Lundi	5 février	19 :30h

Lundi	5 mars	19 :30h
Lundi	9 avril	19 :30h
Lundi	7 mai	19 :30h
Mercredi	13 juin	19 :30h
Mercredi	11 juillet	19 :30h
Mercredi	8 août	19 :30h
Lundi	10 septembre	19 :30h
Lundi	1er octobre	19 :30h
Lundi	5 novembre	19 :30h
Lundi	3 décembre	19 :30h

Par ces motifs,

221-2017

Il est proposé par Mme Anne-Marie Cyr
Appuyé par Mme Maryse Courchesne

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas adopte ce calendrier pour l'année 2018.

Adopté

4.12 Renouvellement adhésion Chambre de commerce Berthier

Considérant qu'est venu le temps du renouvellement de notre adhésion de membre de la chambre de commerce pour l'année 2018;

En conséquence,

222-2017

Il est proposé par M. Simon Deguise
Appuyé par Mme Maryse Courchesne

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas renouvelle cet abonnement au montant de 137.97\$.

Adopté

4.13 Correspondance

a) Carrefour place aux jeunes d'Autray

223-2017

Il est proposé par Mme Anne-Marie Cyr
Appuyé par M. Simon Deguise

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas contribue financièrement à hauteur de 60\$ pour l'année 2018.

Adopté

b) Nez Rouge

224-2017

Il est proposé par M. Simon Deguise
Appuyé par Mme Anne-Marie Cyr

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas commandite cet organisme pour un montant de 50\$.

Adopté

c) Fille d'Isabelle, brunch annuel

225-2017

Il est proposé par Mme Maryse Courchesne

Appuyé par M. Simon Deguise

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas commandite cet organisme pour un montant de 50\$.

Adopté

d) Société Autisme

226-2017

Il est proposé par Mme Maryse Courchesne
Appuyé par Mme Anne-Marie Cyr

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas encourage cet organisme pour un montant de 50\$.

Adopté

e) Journée persévérance scolaire, Crévale

227-2017

Il est proposé par Mme Anne-Marie Cyr
Appuyé par M. Simon Deguise

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas s'engage à participer à des activités en lien avec la persévérance scolaire en lien avec la Crévale.

Adopté

f) Centre prévention suicide Lanaudière

228-2017

Il est proposé par M. Simon Deguise
Appuyé par Mme Maryse Courchesne

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas encourage cet organisme pour un montant de 50\$.

Adopté

g) Maison de la famille Berthier

229-2017

Il est proposé par Mme Maryse Courchesne
Appuyé par Mme Anne-Marie Cyr

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas encourage cet organisme pour un montant de 50\$.

Adopté

h) Randa, Remerciements

i) Chorale de Noël

230-2017

Il est proposé par Mme Maryse Courchesne
Appuyé par M. Simon Deguise

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas octroie un montant de 100\$

pour offrir chocolat chaud et petites gâteries à la population suite à la messe de minuit.

Adopté

5 Sécurité publique

5.1 Représentant CSI, MRC de D'Autray

231-2017

Il est proposé par Mme Anne-Marie Cyr
Appuyé par M. Simon Deguise

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas nomme Mme Marie-Pier Aubuchon comme représentante au CSI de la MRC de D'Autray en remplacement de M. Michel Cousineau.

Adopté

5.2 Formation plan mesure urgence

232-2017

Il est proposé par M. Simon Deguise
Appuyé par Mme Maryse Courchesne

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas autorise l'inscription de la directrice générale pour une formation « communication en mesure d'urgence », au montant de 230\$.

Adopté

6. Transport/Voirie

7. Urbanisme

7.1 Rapport urbanisme octobre et novembre 2017

Dépôt de document

7.2 Nomination membre du conseil au CCU

233-2017

Il est proposé par Mme Maryse Courchesne
Appuyé par M. Simon Deguise

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas nomme Mme Nancy Majeau en remplacement de M. André Rondeau, comme membre du CCU.

Adopté

8. Loisirs et culture

8.1 Nomination représentant SRPB

234-2017

Il est proposé par M. Simon Deguise
Appuyé par Mme Maryse Courchesne

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas nomme M. Maurice Désy comme notre représentant au conseil d'administration, en remplacement de M. André Rondeau, et la substitut sera Mme Anne-Marie Cyr au besoin.

Adopté

8.2 Représentant réseau Biblio

235-2017

Il est proposé par Mme Anne-Marie Cyr
Appuyé par M. Simon Deguise

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas nomme Mme Maryse Courchesne comme représentante du réseau Biblio.
Adopté

8.3 Nomination représentant SCIRBI

236-2017

Il est proposé par Mme Maryse Courchesne
Appuyé par Mme Anne-Marie Cyr

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas nomme M. Simon Deguise en remplacement de M. Yvon Poirier au comité de la SCRIBI.
Adopté

9. Sujets divers

10. Période de questions

- Calendrier MRC, date de sortie
- Dossier compost discussion et suggestion
- Présentation des membres du conseil
- Opinion travaux versus consultation préliminaire citoyen
- Sécurité routière : vitesse, vélo
- Travaux rue Laforest
- Rehaussement chaussée rang ile Dupas côté Ouest

11. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé et la période de question terminée,

237-2017

Il est proposé par Mme Maryse Courchesne
Secondé par Mme Anne-Marie Cyr

Et résolu unanimement que le conseil municipal désire lever l'assemblée à 20 :10 heures.

Mme Marie-Pier Aubuchon
Mairesse

Mme Sylvie Toupin,
Secrétaire d'assemblée